



06 fév 2026 -15:56

Appartient à Conseil des ministres du 6 février 2026

Gestion du spectre radioélectrique par l'IBPT

Sur proposition de la ministre chargée du Numérique Vanessa Matz, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal concernant les services par satellite.

Avec le cadre réglementaire actuel, l'Institut belge des services postaux et des télécommunications (IBPT) ne dispose pas automatiquement de toutes les informations sur l'utilisation du spectre radioélectrique par les réseaux par satellite. Or, ces informations pourraient faciliter une intervention de l'IBPT en cas de non-respect de la réglementation par les réseaux satellitaires.

Le projet d'arrêté royal vise essentiellement à introduire une notification additionnelle concernant les bandes de fréquences utilisées par les réseaux par satellite. Cette notification additionnelle devrait aider l'IBPT de remplir sa mission de gestion du spectre radioélectrique.

Le projet est soumis au Comité interministériel des télécommunications et de la radiodiffusion et la télévision. Il sera également soumis au Comité de concertation et transmis, pour avis, au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Vanessa Matz, ministre l'Action et de la Modernisation
publiques, chargée des Entreprises publiques, de la Fonction
publique, de la Gestion immobilière de l'Etat, du Numérique
et de la Politique scientifique
Avenue de la Toison d'Or 87
1000 Bruxelles
Belgique
<https://matz.belgium.be>
info@matz.fed.be

Delara Pouya
Porte-parole (FR)
+32 474 05 63 60
delara.pouya@matz.fed.be

Bart Tierens
Porte-parole (NL)
+32 494 48 85 71
bart.tierens@matz.fed.be

